

Aimargues, le 8 avril 2013

La dématérialisation : le nouveau gisement de productivité des administrations

En ces temps d'optimisation et de rationalisation des dépenses publiques, la dématérialisation se positionne comme un levier majeur de réduction des coûts. Dans notre propos, nous allons nous focaliser sur un point bien spécifique : la dématérialisation des factures fournisseurs et l'évolution de la réglementation en vigueur au travers de l'adoption du protocole d'échange PES V2

Les administrations publiques sont toutes confrontées aux mêmes problématiques économiques et financières : poids de l'endettement, nécessité de moderniser les infrastructures, maintien et financement des fonctions régaliennes, vieillissement de la population, croissance des dépenses sociales...

Dans ce contexte qui exige d'avantage de maîtrise des dépenses et de recherche de la performance, l'appareil législatif favorise la mise en place de nouvelles technologies et de nouveaux modes organisationnels.

Longtemps considérée comme un projet en devenir pour la majorité des acteurs publics, la dématérialisation de factures se positionne désormais comme une réalité concrète ouverte à tous et non réservée aux grandes institutions. L'évolution des technologies, leurs apports indéniables sur la productivité, les retours sur investissement rapides obtenus par les collectivités utilisatrices constituent autant de raisons qui expliquent le plébiscite récent de cette approche. La dématérialisation est en effet un levier essentiel de réduction des coûts qui démontre une économie de l'ordre de 60 %.

A ces bénéfices indéniables s'ajoute son rôle facilitateur dans la mise en place du protocole PES V2 (Protocole d'échange standard) qui prévoit la dématérialisation totale de la chaîne achat-paiement. Le PES V2 renforce les besoins en solutions de dématérialisation, imposant la dématérialisation de la facture ou sa numérisation à l'arrivée.

Les collectivités conquises par le sujet ont ainsi transformé ce qui pourrait être perçu comme une contrainte imposée en un levier d'efficacité significatif pour les processus achat des collectivités.

Ainsi, la dématérialisation des factures fournisseurs s'avère constituer simultanément :

- une réponse concrète au besoin de modernisation et de réduction de la chaîne de la dépense au sein du secteur public ;
- un levier facilitateur pour la mise en place de l'obligation réglementaire PES V2.

Comment optimiser la chaîne de dépenses et améliorer la qualité ? Quels sont les gains tangibles attendus de la dématérialisation des factures ? Quels sont les bonnes pratiques et les points de vigilance ?

Toutes ces questions sont légitimes et constituent les vraies bases de réflexion pour mettre en place un processus industriel et efficace de dématérialisation et reconnaissance automatique de factures. Le lecteur pourra trouver quelques réponses à ces questions en cliquant sur le lien suivant <http://www.yooz.fr/livreblanc-PESV2>.

Magali Michel, Directeur Business Unit Yooz

A propos de Yooz

Activité SaaS d'ITESOFT, Yooz met à disposition de toute organisation, quelle que soit sa taille (entreprises, experts comptables, collectivités, associations...), des solutions logicielles de dématérialisation et traitement de factures, sous forme de service Internet (en mode SaaS), en associant la simplicité et l'accessibilité à l'innovation et à la technicité.

Yooz hérite de 30 années d'expertise technologique d'ITESOFT dans le monde de la dématérialisation des processus.

Commercialisée en mode e-commerce sur le site yooz.fr, Yooz est une solution 100% web et 100% SaaS, pour le traitement automatique des factures : numérisation, reconnaissance automatique, enregistrement et imputations, circuit de validation électronique, export des écritures vers les ERP ou logiciels comptables et archivage électronique.

Yooz propose trois éditions «On Demand» de son service : Yooz Business Edition, l'édition dédiée aux entreprises, associations et professions libérales, Yooz Expert Edition, l'édition dédiée aux cabinets d'expertise comptable et Yooz Public Edition, l'édition dédiée aux collectivités et établissements publics.

Pour plus d'informations, visitez le site : www.yooz.fr

Suivre l'actualité de Yooz sur    

Contact Presse

Agence de Relations Presse

MyNtic-PR

Franck Tupinier

ftupinier@myntic-pr.com

Yooz

Magali Michel

magali.michel@yooz.fr

04 66 35 77 00